

# L'innovation sur le pont

Le chantier de la 2x2 voies, section Amblans-Lure, se met au vert avec un ouvrage mariant le béton et le bois. Une structure mixte qui est une première en Bourgogne/Franche-Comté.

« Il y a deux ouvrages de ce type en France », confie Olivier Thirion, directeur de projet à la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne/Franche-Comté).

La Dreal, sur les conseils notamment de la DirEst, a fait un choix écologique pour le cinquième ouvrage de la déviation à 2x2 voies de la RN19. Il s'agit d'un pont, à la limite entre Bouhans et Amblans, rétablissant un chemin forestier. Il sert de passage à faune au-dessus

**1,5**

**million d'euros : c'est le coût du passage à faune situé entre Bouhans et Amblans.**

de la 2x2 voies, en cours de construction.

Pour réaliser cet ouvrage, la DirEst a opté pour une structure particulièrement innovante et environnementale, encore très peu pratiquée en France. Son caractère innovant réside non seulement dans sa structure mixte (tablier en béton reposant sur une charpente bois composée de poutres en lamellé-collé) mais également dans sa méthode de calcul et ses dispositions constructives.

## Performant

« Cela nous permet de valoriser la filière bois de la région. En l'occurrence, il s'agit d'essences locales du Morvan », poursuit Olivier Thirion.

L'ouvrage relève le défi environnemental : matériaux durables, peu consommateurs en carbone, renouvelables comme le bois. Il répond également à des critères de performance. Ce passage à faune doit aussi supporter le passage de grumiers pour l'exploitation de la forêt. Les travaux ont démarré à l'automne dernier et seront terminés dans deux mois.

Dans le cadre global des travaux de la déviation à 2x2 voies de la RN19, section Amblans-Lure, quatre ouvrages d'art dont un viaduc



Le passage à faune répond aux nouvelles préoccupations environnementales. Photo P.L.

de 250 mètres, sont achevés. L'opération a démarré en 2013. Ce chantier d'un montant total de 39,4 millions d'euros est financé à 75 % par l'État et à 12,5 % par la Région. Le Département apportant sa contribution à hauteur de 12,5 %.

La portion sera ouverte en fin d'année. Il reste à installer les glis-

sières de sécurité, à peaufiner la signalisation et à lancer la procédure de mise en service. « Cette déviation devrait accueillir environ 12 000 véhicules par jour ».

Le maire d'Amblans voit d'un bon œil l'avancée du chantier attendu depuis quarante ans mais déplore que la déviation s'arrête

aux portes de son village. « Nous restons mobilisés. Nous demandons aux pouvoirs publics d'accélérer les travaux de la portion Amblans-Vesoul », explique Frédéric Debely. Et de demander le maintien du giratoire qui est pour l'instant provisoire.

Patricia LOUIS